

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 26

Artikel: Vaudois et provençal
Autor: L.Mn.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211365>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Sommaire du N° du 26 juin 1915 : Sur le lac de Neuchâtel en 1822 (Théodore Jouffroy). — Né faut pas tru raissi (David dao Teliet). — Vaudois et provençal (L. Mn.). — Ma tante Marguerite (Pierre d'Antan). — Débiteur pour rire (J. M.). — Demande de congé. — Dzanlietts (Mérine). — Les ânes d'Ouchy (Benjamin Dumur) (*A suivre*).

SUR LE LAC DE NEUCHATEL EN 1822

La lettre ci-dessous, publiée par M. Eug. Ritter dans la *Revue historique vaudoise* (janvier 1915), fut écrite par le philosophe Théodore Jouffroy à son ami Paul Dubois.

30 mai 1822.

J viens de faire un joli voyage à Morges avec ma mère, et j'arrive d'une jolie partie à Yverdon, plus récente encore que mon voyage. Nous étions cinq cavaliers et nous avions six demoiselles, le tout sur trois chars à bancs. Nous avons débuté par Vallorbe, où nous avons été coucher. Le lendemain, nous avons grimpé sur la Dent-de-Vaulion, cette montagne blanche que l'on aperçoit depuis le Sentier, terminant au nord-est le lac et la vallée de Joux. Le point de vue est presque aussi vaste et beaucoup plus original que celui de la Dôle. De là à Orbe et à Yverdon, d'où nous sommes revenus dîner chez Falconnet et coucher ici.

Nous aimons tant Yverdon que je veux vous donner quelques détails qui augmenteront peut-être votre désir d'y revenir. J'ai vu cette ville sous un nouvel aspect. Vous vous souvenez que nous l'avons définie ; la ligne droite, ou l'uniformité. La légère brume qui remplissait l'atmosphère quand nous la visitâmes, donnait à la perspective une monotonie que j'y retrouvai dans mon second voyage, parce que la même cause reproduisait le même effet. Cette fois, le rideau était levé ; l'air avait une pureté et une transparence admirables. La physionomie du pays était changée, et pour ainsi dire, rajeunie. Le lac allongé se voyait jusqu'au fond, et ses rives et les villes nombreuses qui les couvrent, se détachaient parfaitement de la surface de l'eau, et se laissaient distinguer comme Meillerie de Clarens. Cette première bordure était enfermée dans une autre pleine de douceur et de majesté ; à gauche, le pompeux Jura ; au fond, les rochers blancs de Neuchâtel ; à droite, les montagnes couvertes de bois, du canton de Berne ; au-delà du lac, Morat, et le canton de Fribourg en-deçà, formaient un demi-cercle d'une imposante beauté. C'est autre chose que le bassin du Léman ; moins grandiose, mais une grandeur plus harmonieuse et peut-être plus naissante.

Que n'étiez-vous là ? Que n'y étiez-vous surtout lorsque, au coucher du soleil, nous nous mimes dans une barque pour aller visiter Grandson, si gracieusement groupé au revers du Jura, et, pour ainsi dire, suspendu sur le lac. La journée avait été brûlante. Un orage se formait du côté de Fribourg, un autre, vers le fond, au-dessus de Neuchâtel. La nuit était venue et, tandis que la lune reposait sur nos têtes

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).**Administration (abonnements, changements d'adresse), Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.**

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.**ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.***Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.*

et blanchissait d'une pâle lumières les vagues du lac, les éclairs sillonnaient les nuages obscurs, devant nous et à notre droite. Deux tonnerres également lointains grondaient alternativement et semblaient psalmodier un hymne à la gloire du Créateur. Les rives sur lesquelles éclataient ces deux orages étaient perdues dans une sombre nuit. Les deux autres, éclairées par la lune, laissaient voir Yverdon et ses beaux peupliers, Grandson et son pâle château qui ressemble à un fantôme, et une foule de villages épars sur la route de Neuchâtel. L'horizon par-dessus était encore rouge des feux mourants du crépuscule, et les sommets arrondis du Jura se dessinaient admirablement.

Nous avions trois rameurs qui faisaient voler la barque sur la face du lac. Nous avançâmes d'abord en babillant. Nos compagnes, en robes blanches et en chapeaux de paille larges, tremblaient à chaque mouvement et riaient de leurs frayeurs. Mais bientôt la nature l'emporta, et le sublime spectacle qui nous entourait suspendit tout autre sentiment...

Nous arrivâmes au pied du château de Grandson, mais nous ne descendîmes pas à terre. Les deux orages s'avancèrent lentement et menaçaient de nous couvrir ; il nous fallait une heure pour regagner Yverdon, et nous retournâmes la barque. Le silence continuait et n'était interrompu que par quelques mots et le bruit des rames. Longchamp, couché sur le devant de la barque, fumait sa pipe en regardant le ciel.

Je ne sais pourquoi je me rappelai avoir lu qu'à bord des vaisseaux anglais qui doublèrent pour la première fois le Cap de Bonne-Espérance, on célébra la messe au milieu de la nuit, en vue de la mer des Indes, inconnue jusque-là. Par une alliance d'idées subite et inspirée par tout ce qui m'environnait, le chant du *Sanctus*, *Sanctus* se trouva sur mon cœur et sur mes lèvres. Je l'entonnai à demi-voix ; mon voisin m'accompagna sur le même ton ; peu à peu les sons s'élèverent, tout le monde s'en mêla, et les rives protestantes du lac d'Yverdon retentirent du sublime *Hosannah in excelsis*, lentement et solennellement exécuté par dix voix réunies... Ce mélange harmonieux de voix d'hommes et de femmes ; cette langue latine si sonore, si pompeuse, inconnue à la population d'alentour : tout cela m'émut au plus haut point. Sans doute, il y avait une harmonie bien vraie entre ces chants, ce spectacle et ce pays.

Théodore JOUFFROY.

Tout fier ! — Une dame étrangère aperçoit devant une ferme un joli garçonnet, qui lui sourit :

— Adieu, mon garçon, que dis-tu de bon ?
— Tout de bon.
— Tu habites ici ?
— Oui.
— As-tu des frères et des sœurs ?
— Oh ! oui, quatorze.
— Quatorze ! De la même maman ?
— Oh ! oui ! Et pi du même papa !

NÉ FAUT PAS TRU RAISSI

L ou pourrou Samelet daô Riondzis innouyve plle sovint qu'à son tor dein sa galèza carorna, ad meitant daô boû dai Granté-Rebiolles. Sa fenna, quasu adi malada ne desai on mot que po dzemottâ, quand Samelet l'arai tant volhui dévezâ tot lou temps. L'avai quauquies yâdzou lou bounheu dè sé revindzâ ad velâdzou. Mâ ein vesite, on yâdzou que l'avai queminici d'ein contâ, né pouvai jamais botzî sa ringue. Assebin, on l'avai batzi : la reisse, à catzon vò sédé.

Mâ lou lendéman de la misa daô grandzâ Ulli von Goutte, iô Samelet l'avai z'u on moué dé bou dé la métzance por vengt et on francs, noutron babeliâ à la veilla tzi l'assesseu ein contâve, ein vaô-tou ein vaïquié, sein chondzâ dê laissi cliaô dzeins allâ cutzî. Mâ lou vilhou assesseu répond tot d'on coup :

— Ho ! bin, Samelet, se t'a z'u ton boû tint bon martzî, mè yé z'u on'a raise por rein !

Té raôdzai quemin Samelet l'a fotu lo camp por sé-reduiré.

DAVID DAO TELIET.

Le calme vaudois. — On raconte que deux authentiques Vaudois, Abram et Daniel, qui s'étaient établis en Afrique avec leur famille, se promenaient un jour sur les bords du Limpopo. Soudain, Abram fut happé par un énorme crocodile et entraîné au milieu du fleuve. Daniel put voir encore son malheureux ami, dans la gueule grande ouverte du monstre, à cheval sur l'horrible mâchoire ; même il l'entendit crier, avec le bon accent du Gros de Vaud :

— Daniel, dis voir à mon gouvernement de ne pas m'attendre pour le dîner !

VAUDOIS ET PROVENÇAL

Il est un pays de la France,
Le seul digne de ce nom,
C'est le beau pays de Provence...

L e Conteuro demandait un jour si nous parlions français ou vaudois ? Voulez-vous me permettre de répondre que nous parlons en tout cas un peu provençal. Cela paraît drôle, n'est-ce pas, au premier abord, mais si on réfléchit un tantinet et surtout si l'on consulte les textes, c'est bien ça.

Le délicieux verbe *encoubler* se chauffe au midi, où on l'écrit *encoubla*. Il signifie attacher par couples, lier en glane des aulx ou des oignons ; entraver des bestiaux ; par extension, d'une femme qui se marie, on dit qu'elle s'enlève. De l'homme, aussi.

« Il est rentré tout trempe » ou « il est trempé comme une soupe », sont des locutions courantes au pays de Mistral : *Trempe coume uno soupe* (il est trempé comme une soupe), *es tout trempe* (il est tout trempe), *camiso trempo de susour* (chemise trempée de sueur).

Là où nous disons *mougnon*, le méridional dit *mougnoun*, de l'espagnol *munon*, biceps. C'est

une bosse, un nœud de bois. On en a fait un nom de famille que porta l'illustre mathématicien, l'abbé Moigno.

Jolie aussi, l'histoire de *mas*. Cette fois-ci, il n'y a plus parfaite concordance. En provençal, *mas* correspond à *maison de campagne*, ferme, métairie, à Arles, en Languedoc. Un *gros mas*, c'est une grande ferme, une grande exploitation agricole.

Le dictionnaire du vieux français de Godefroy a l'expression *maison fort* pour « manoir fortifié ». Maisonage, bâtiment, demeure ; maisonement, maisonner, action de bâtir, de construire.

Dans la *Gazette de Lausanne*, M. Ernest L. signale aussi quelques expressions vaudoises. Nous les retrouvons dans le provençal, dans le vieux français.

Ainsi, *bot*. En Provence, on dit plutôt *baby* : te crèbe coume un bâbi = je te crève comme un crapaud. Le *c* devient *g* dans certains dialectes : grapaud. Dans l'anglais *baby* (poupon), ne retrouve-t-on pas l'idée de petitesse exprimée par le celtique *bab* (enfant). Par extension, les gamins pénibles sont appelés des crapauds, et bien des mères cajolent leurs enfants en les appelant « mon petit crapaud » (de préférence à *bot*, péjoratif).

Bot, selon Godefroy, subsiste dans le patois de la Champagne, du Poitou, de la Vendée, des Vosges, du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et de l'Isère. Toujours d'après Godefroy, *bô* désigne, en Suisse romande, une grenouille de la plus petite espèce ou plutôt une grenouille qui n'est pas encore parvenue à son développement. A Neuchâtel, c'est un crapaud. »

L. Mn.

Distinguons. — On proscrivit en mêm etemps, en Suisse, la *Pucelle*, de Voltaire, et le livre de *l'Esprit*, par Hélvétius.

Un magistrat de Bâle, chargé de la censure et de la recherche de ces ouvrages pour les saisir, écrivit au Sénat :

« Nous n'avons trouvé dans tout le canton ni esprit, ni pucelle. »

MA TANTE MARGUERITE

Ma vieille tante Marguerite
Qui touche à ses quatre-vingts ans,
Me dit toujours : Pauvre petite,
Craignez les propos séduisants.
Fille doit fuir au plus vite
Quand un berger lui fait la cour.
— Ah ! vieille tante Marguerite,
Vous n'entendez rien à l'amour.
Eh quoi, lorsque dans la prairie,
On me dira bien poliment,
Que je suis aimable et jolie,
Faudra-t-il me fâcher vraiment ?
Un beau berger, si je l'irrite,
Prendrait de l'humeur à son tour.
Ah ! vieille tante Marguerite,
Vous n'entendez rien à l'amour.
Toutes les filles de mon âge
En cachette écoutent déjà
Des garçons le tendre langage,
Je ne vois pas grand mal à ça.
Ma tante veut qu'on les évite,
Mais je répondrai chaque jour :
Ah ! vieille tante Marguerite,
Vous n'entendez rien à l'amour.
Et l'innocente, un soir, seulette,
Fit la rencontre de Colin,
Qui d'abord lui conta fleurette,
Puis l'égarâ de son chemin.
Si bien que la pauvre petite
N'osa plus dire à son retour :
Ah ! vieille tante Marguerite,
Vous n'entendez rien à l'amour.
(Communiqué par PIERRE D'ANTAN.)

— Le dernier numéro de la *Patrie suisse* nous donne une série de clichés d'actualité, portraits de disparus : le peintre Max Burri, Marius Demiéville, de Paris ; des vues relatives au transport des grands blessés, aux fêtes de Canisius à Fribourg, etc., etc.

DÉBITEUR POUR RIRE

Un peintre-décorateur avait maille à partir avec ses créanciers. Les agents de poursuites, plus que les clients, hélas ! assiégeaient son atelier. Naturellement, ils s'en retournaient toujours bredouilles. On accédait au refuge du peintre, situé en sous-sol, par un couloir de ciment, en plan incliné, de deux mètres de long et à ciel ouvert.

Un hiver où la température était particulièrement rude et les créanciers pressants, notre homme, chaque soir, et le matin encore, si cela était nécessaire, avait soin d'arroser copieusement le plan incliné, veillant toutefois que l'eau y demeure et ne pénètre pas dans l'atelier. Puis il attendait, sans inquiétude, fumant des pipes et donnant de temps en temps un coup de pinceau à l'un de ces ouvrages qu'on a toujours sous la main, ébauchés un jour de désœuvrement et qu'on ne termine jamais.

Alors, après neuf heures du matin, ou plus tard, par la fenêtre de l'atelier, le peintre voyait immuablement venir l'un de ses créanciers ou de leurs emissaires. Arrivé au sommet du couloir, le visiteur avançait le pied avec prudence, faisait un timide essai de descente. Puis il reculait aussitôt, crainte d'un ridicule et dououreux parterre. Il appelait :

— Hé ! X..., êtes-vous là ?

Et X... ouvrait la fenêtre :

— Mais, c'est sûr, que je suis là ! Où voulez-vous que je sois ailleurs qu'à mon atelier, par un temps pareil ? Et puis, et les commandes, donc ! Descendez seulement.

— Descendre !... descendre !... Y a pas mèche ; votre couloir est tout gelé.

— Que ça fait-il ?

— Comment, que ça fait-il ?... Je ne veux pas me casser le cou... Y a-t-il du nouveau ?

— Du nouveau ?...

— Oui, rapport au compte de M. Y... ?... Vous savez bien !...

— Ah !... oui... oui... oui... Mon té, non ! Je n'ai pas le « rond ». Venez voir !...

— Mais quand je vous dis que je ne peux pas descendre cette tonnerre de pente : elle est en verglas. Tâchez-voi donc d'y penser, à ce compte, que diable !

— Mais je ne fais que ça.

— Eh bien, dites, je reviendrai demain. Et semez-voi un peu de cendres sur cette glace, hein !

— Des cendres ! Vous êtes bon ! Où les prendrais-je ? Je n'ai pas le moyen de me chauffer, moi.

— Oui, enfin, à demain. Au revoir !

— Au revoir !

Et le peintre, tranquille pour un moment, reprenait, souriant, sa pipe et son pinceau.

* * *

Trois mois après, le printemps étant revenu et le soleil ayant fondu la glace du couloir, l'atelier, sans défense, était plus que jamais en butte aux assauts des agents de poursuites. Même, comme le loyer du dernier trimestre n'était pas payé, le propriétaire avait intimé à X... l'ordre de déménager dans les huit jours et mis sous séquestre tout le contenu de l'atelier.

Mais le lendemain du jour où il avait reçu son congé, X... trouva miraculeusement, auprès d'un ami, la somme nécessaire au paiement du loyer, ce qui lui permettait de rentrer en possession de ses « instruments de travail ». Il avait aussi déniché un autre local, d'un prix moins élevé que celui d'où on le chassait si impitoyablement.

Six jours plus tard, X... déménageait. Tout son bien : quelques chevalets boîteux, quelques pots de couleur, une planche à dessin, tenaient dans une charrette à bras, que l'aïdait à traîner un de ses « copains ».

En chemin, ils croisent l'agent de poursuites, qui, reconnaissant X..., l'interpelle, intrigué :

— Alors, X..., vous déménagez, comme ça, sans rien dire ? Où allez-vous ?

— Oh ! tout proche, à deux pas.

— Et tout votre matériel est là, dans cette charrette ?

— A peu près. Je n'ai plus à mon atelier que mon coffre-fort. Mais je n'ai pu trouver aujourd'hui de serruriers pour m'aider à le transporter. Je le déménagerai demain soir.

— Votre coffre-fort ?

— Oui ! Et puis quoi ?...

Le lendemain matin, de bonne heure, l'agent de poursuites, ayant l'assentiment du propriétaire, pénétrait, accompagné de deux ouvriers serruriers, dans l'atelier que le peintre venait de quitter. Il voulait saisir le coffre.

En effet, encastré dans un enfoncement de mur, était un coffre-fort superbe et d'apparence tout neuf.

Les serruriers enlèvent leurs vestes, retrouvent les manches de leur chemise, se crachent dans les mains et, saisissant à pleins bras le coffre, tirent à eux de toutes leurs forces.

Pafatras ! Les voici tous deux à terre et coffre par dessus. L'agent de poursuites en a pâti d'émotion.

Mais, aussitôt, les serruriers se relèvent, et rient. Ils sont indemnes.

Le coffre de X... était une misérable caisse de sapin, sans fond, à laquelle, avec un admirable, il avait donné figure de coffre-fort. C'était à s'y méprendre.

Et l'agent de poursuites, revenu de sa peur à son tour... mais jaune.

J. M.

Demande de congé.

Une brave femme d'un tout petit village ignoré, a écrit au colonel sous les ordres de qui sont enrôlés ses fils, actuellement mobilisés pour lui demander un congé pour son mulet. Voici cette lettre, délicieuse en sa naïveté :

« Mon très estimé et respectueux colonel,

» Mon mari ai mort il y a quatre ans à la Toussaint ; je une fille, mais elle a marié un chenapant et abite en ça.

» A part cela, la mobilization m'a pris un mlet et trois garçons. Je vous demande huit jous de vacances pour mon mulet à cause des ve danges, qu'il y aura bien du fruit et rapport qu je suis trop en âge pour porter la brante.

» Je vous le retournerai de suite après.

Veuve Y... »

Sans malice. — L'institutrice d'une classe spéciale pour enfants « retardés », dans une de nos villes vaudoises dont nous taïrons le nom a reçu une lettre portant l'adresse suivante :

Mademoiselle X...
directrice des retardés
de la Municipalité de ...

DZANLIETTES

Dao-teims dai pétairus a pierre, l'ai ia donna défreguenaïe à Willemergue dein les Zallemagnes. Lai avâ des sordats de Maodon, de Tsapalla, de Vutzérein, qui dè lou distri... Cliau sordats, vêtus ein militairo formavont on bataillon que commandavé le majo Tatseron de Maodon, on rudou lulu qu ne badenavé quié tot justou. Lai avâ dein ci taillon on petit crazet de Vouilliens que s'appêlavé Bournard, on rudou cò que n'avai pas pouère dè sé tapâ.

Peindeint la bataille cein s'étsaudavé fô, on grand rappondu dè Vouilliens, on certain Thonnâ se trovavé découté lou petit Bournard lou grand Thonnâ était blianc coummein on